

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n°AG2025/09/22/4 portant sur

La désignation d'un nouveau conseiller technique au sein de l'Assemblée générale de la CCI Nice Côte d'Azur

Séance de l'Assemblée Générale de la CCI Nice Côte d'Azur du 22 septembre 2025

PARTICIPANTS

Monsieur Laurent HOTTIAUX – Préfet des Alpes-Maritimes.

Monsieur Jean-Marc BOUVET, Administrateur des finances publiques adjoint à la Division de l'action économique – qui représente M. Jean-Paul CATANESE - Directeur Départemental des **Finances publiques des Alpes-Maritimes.**

Mesdames et Messieurs SAVARINO Jean-Pierre - Président, GASTAUD Fabienne — Vice-Présidente, KOTLER Jacques — Vice-Président Délégué, NASSIF Anis — Trésorier, BRUT Karine — Trésorière Adjointe, LECHACZYNSKI Anne — Secrétaire, BOVIS Jessica — Secrétaire, Membres du Bureau.

Mesdames et Messieurs ALFANDARI Bernard, BONNIN Olivier, BUTEAU Nicolas, CALVIERA Stéphanie, CARLADOUS Laure, CHAUMIER Eric, COURTADE Anny, DEVEAU Laurent, DOLCIANI Lionel, GAMON Christophe, GINO Bertrand, GRECH Stéphane, HOELLARD Michèle, JASSET Marc, LAYLY Eric, LELLOUCHE Jean-Pierre, LEROUX-COSTAMAGNA Fréderik, LONDEIX Laurent, MANE Jean, MARIN Matthieu, MARTINON Martine, MOLINES Gérard, MOULARD Patrick, NICOLETTI Pascal, NIDDAM Ilan, NOIRAY Florent, PALLANCA Charles, REBUFFEL Claudine, SALUSSOLIA Brigitte, SCOFFIER Stéphanie, SEROUSSI Béatrice, SOURAUD Emmanuel, VIANO Emmanuelle, Membres Élus Titulaires.

40 Membres participants, le quorum de 31 votants est atteint conformément aux règles de quorum et de majorité du Règlement Intérieur de la CCINCA. L'Assemblée peut valablement délibérer.

Messieurs PERUGINI Francis et KLEYNHOFF Bernard, Présidents Honoraires.

Mesdames et Messieurs ALBISER Yves, DALBERA Renaud, DEBAISIEUX Jean-Marie, DECROIX Jean-Pascal, GAUTIER Philippe, GOLDNADEL Franck, IVALDI Dominique, MASSÉ Philippe, SERVANT Lionel, **Membres Associés.**

Mesdames et Messieurs BENMUSSA Thierry, BILLARD Philippe, CERAGIOLI Geneviève, DHOSTE Marie-Chantal, FERRALIS Gérard, HIGUERO Valérie, LAGRANGE Eric, LAURENTI Thomas, LEVI Jean-Pierre, MANSI Théo, MESSIKA Cyril, ROSSY Edwige, ROUGET Sylvain, **Conseillers Techniques.**



ABSENTS

Monsieur Patrick AMOUSSOU-ADEBLE - Secrétaire général de la Préfecture des Alpes-Maritimes.

Monsieur Jean-Paul CATANESE - Directeur Départemental des Finances publiques des Alpes-Maritimes

Madame Melissa BENCHALAL - Chargé de mission tutelle consulaire, Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (**DREETS**) PACA.

Messieurs STELLARDO Gilbert et ESTEVE Dominique, Présidents Honoraires.

Monsieur DI NATALE Paul-Marie, Vice-Président Honoraire.

Monsieur BRINCAT Bernard, Trésorier Honoraire.

Messieurs LACHKAR Laurent – Vice-Président, MESSINA Cédric – Vice-Président Délégué et GALBOIS Charles - Vice-Président Délégué, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs ALZINA Claude, ARIN Nicolas, BERTELOOT Nathalie, DASSONVILLE Pascal, DUMAS Philippe, DUPHIL Thierry, GARCIA Philippe, GUITTARD Cynthia, LIZZANI Elisabeth, MARIN Christophe, MARIO Pierre, MESSINA Aurélie, PASTORELLI Nadège, ROMERO Pierre, TEBOUL Thierry, TRICART Michel, TRIPODI Christophe, VALENTIN Bruno, **Membres Élus Titulaires.**

Mesdames et Messieurs ALEMANNO Pierre, ALUNNI Max, BALICCO Laurent, CAPPELAERE Nicolas, EBEL Jean-Marie, FLORENCE Patrick, GAROTTA Mathieu, GIBEAUD Richard, JULIENNE Stéphane, KLEINKLAUS Christophe, LABAT André, LEMETEYER Chantal, LUNDQVIST Nathalie, PONSART Pascal, RAGNI Marcel, RASPOR Marc, SABATIER Marion, SANTONI Lisa, THEIS James, VALENZA Marcello, WELTER Christine, Membres Associés.

Mesdames et Messieurs BALDET Christophe, BEHAR Claire, CAMY César, MOURET Bernard, PLUMION Nicolas, PUY Michel, RAPIOR Blaise, WIDUCH Jean-François, **Conseillers Techniques.**



VUS:

- L'article 33 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur relatif aux modalités de désignation des conseillers techniques de l'Assemblée générale ;
- L'article 73 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur relatifs au rôle et aux attributions du Bureau ;
- L'avis favorable du Bureau en date du 08 septembre 2025.

CONSIDERANT:

- Que l'article 73 du Règlement Intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur dispose que le Bureau est l'instance consultative de la CCINCA qui a pour attributions de conseiller et d'assister le Président dans la préparation des Assemblées Générales et pour toute question intéressant la CCINCA; à ce titre, il a rendu un avis favorable lors de sa séance du 08 septembre 2025;
- Que conformément aux dispositions de l'article 33 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur, les conseillers techniques sont désignés, sur proposition du Président de la CCINCA, par l'Assemblée Générale.



LES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À LA MAJORITE ABSOLUE DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

APPROUVENT la désignation nommément identifiée ci-dessous :

Prénom - Nom	Organisme	Fonction
Nicolas MANZI	Centre Commercial La Galerie Mandelieu	Conseiller technique de l'Assemblée générale de la CCINCA

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,

Pour extrait conforme,

Nombre d'inscrits : 61 Nombre de déports 0

Nombre de participants au vote : 40 (quorum : 31, atteint)

Nombre de votes exprimés: 39

Abstention: 1 Contre: 0 Pour: 39

Nice, le 22 septembre 2025

La secrétaire

Anne LECHACZYNSKI

Le Président

Jean-Pierre SAVARINO